



ENVIRONNEMENT

Votre espace d'information sur l'eau potable est en ligne !

Publié le 09 juillet 2026

Une nouvelle rubrique dédiée à l' **eau potable** vient d'être mise en ligne sur le site internet de la CASA afin de proposer un point d'entrée unique vers l'ensemble des informations et services liés à l'eau. Votre espace d'information sur l'eau potable est en ligne !

Un accès simplifié à l'information

Cette nouvelle page permet aux habitants de retrouver facilement les informations relatives à leur commune :

- le gestionnaire du service de l'eau potable ;
- la qualité de l'eau distribuée ;
- les tarifs en vigueur ;
- les démarches réalisables en ligne ;
- les actualités et informations pratiques du service.

Cette évolution répond à un objectif fort d'amélioration de la relation usagers en facilitant l'accès à une information claire, actualisée et centralisée.

Une première étape pour les communes en régie

Cette première phase concerne les communes de **Caussols, Capières, Courmes, Gourdon et Gréolières Village**, dont le service de l'eau potable est géré en régie par la CASA.

La mise en ligne de cette rubrique accompagne également le déploiement du nouveau **Portail Abonnés (I-Client)**. Les prochaines facturations seront les premières à intégrer ce nouvel accès numérique, permettant aux abonnés de créer leur espace personnel et de bénéficier de services dématérialisés.

À travers cet espace, les abonnés pourront notamment :

- consulter leurs factures ;

- payer leurs factures en ligne ;
- suivre l'évolution de leurs consommations ;
- gérer leurs informations personnelles et leurs contrats.

Cette modernisation des outils numériques s'inscrit pleinement dans la démarche qualité portée par la collectivité, visant à améliorer en permanence les services rendus aux usagers.

Une extension progressive à l'ensemble du territoire

Une deuxième phase est d'ores et déjà programmée afin d'étendre ce dispositif aux communes dont les services sont gérés :

- en **délégation de service public (DSP)** ;
- par les différents **syndicats d'eau potable**.

L'objectif est de proposer à terme un dispositif harmonisé pour l'ensemble du territoire de la CASA, tout en tenant compte des spécificités propres à chaque gestionnaire.

Une future intégration de l'assainissement

La conception de cette rubrique a également été pensée dans une logique d'évolution. Les informations relatives à **l'assainissement**, compétence étroitement liée à l'eau potable, viendront progressivement compléter les pages communales.

À terme, chaque commune disposera d'un espace regroupant les informations relatives à l'eau potable et à l'assainissement, avec des contenus adaptés aux gestionnaires concernés, afin d'offrir une vision plus complète et plus lisible du service public de l'eau.



Accéder à la rubrique Eau potable : <https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/preserver-et-acheminer-leau/eau-potable>